Envoyé en préfecture le 18/06/2026
Reçu en préfecture le 18/06/2026
Publié le
ID : 025-200096295-20260609-2026_18-BF

Parc naturel régional du Doubs Horloger

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

L'an deux mille vingt-six,
Le neuf juin à dix-neuf heures,
Le conseil syndical du Syndicat mixte à la carte du Parc naturel régional du Doubs Horloger dûment convoqué, s'est réuni dans la salle des fêtes de Noël-Cerneux.

Date de convocation : 02/06/2026 **Date d'affichage** : 02/06/2026

Nombre de membres :
- en exercice : 127
- présents : 57
- votants : 80

Nombre de voix :
- en exercice : 384
- présents : 151
- procurations : 127
- **nombre total de voix exprimées : 278**

Etaient présents :
Christel PILLOT, Thierry CARTIER, Olivier MESNIER, Sylvain PAPOIN, Hervé CAGNON, Monique HUMBERT, Hervé BAINIER, Johann GRISEY (S), Sébastien WOLFF, Johann AUBRY (S), Frédérique MOUREAUX, Charline MERCIER, Anne-Sophie BUZY PERRET, Valérie THIEBAUD (S), Sylvie QUERRY, Myriam SOUCHARD (S), Gérard VAUCHIER, Benoit CALAME, Gérard BULIARD, Patrick BOISSENIN, Christophe TSATSAS, Marie-Laure BOUTY, Pascale CHOPARD, Carine CUCHEROUSSET, Isabelle MONTAVON (S), Nicolas PAGET, Florent VUILLEMIN, Valentin GAUTHEY, Roland PERROT, Maxime MOITRIER, Sylvie FUMEY (S), Hervé DARD, Philippe PETIT, Laurent FAIVRE, Yannick MYOTTE-DUQUET, Séverine LOUVET, Emilie JACQUIN (S), Christophe MOUREAUX, Christophe SIMON, Nicolas NARBEY, Lucie MEUNIER, Elodie COMMENT, Frédéric MACLER (S), Guillaume DALLEMAGNE, Constant MEUNIER (S), Arnaud REYMOND, Alain CHAPOTTE, Karine COUPRIE, Mickaël PERROT, Stéphanie PARSY, Gilles CORDIER, Pauline PACCAUD (S), Baptiste MOUGIN-BONNET, Cédric ALBERT, Sophie HUMBERT, Bernard MAUVAIS (S), Eliane CAIRE-REMONNAY, Pascale VEZZOLI (S), Corinne GRENOUILLET, Anthony CUENOT, Boris LOICHOT, Roland MARTIN, Franck VILLEMAIN, Pierre-Jean WYCART, Dimitri COULOUVRAT, Charles SCHELLE, Cédric BÔLE, Denis LEROUX, Valérie PAGNOT.

Etaient présents sans voix délibérative :
Valérie JEAMBRUN (Narbief), Thierry DUCRET (Flangebouche), Michel VERDOT-BOURDON (S), Christophe DROMARD (Landresse), Pascale CERUTTI (Bonnétage).

Etaient absents excusés :
Sébastien PARENT, Emmanuel SAULNIER, Laurent LARESCHE, Christophe GLACHANT, Jean-Claude JOLY, Pascale CHOPARD, Eric SANDOZ, Philippe MITTAG, Pauline GIROD, Bernadette TAILLARD, Damien VIVOT, Régis DENIZOT, Dominique RONDOT, Elise MESSINGER, Annick GAGNOR-JACQUOT, Françoise BARTHOULOT, Amandine FILSJEAN, Léon BONVALOT, Marylène ROGNON, Sylvain DUBOIS, Jennifer FERRAND, Nathalie ROGEBOZ, Laurence MOLINIEZ, Pascal FORET, Quentin SANDOZ, Samuel HOUSER, Francine MISERE, Marguerite JACQUOT, Muriel MICHEL, Christophe ANDRE, Hervé REMONNAY, Romain VERMOT, Christelle VUILLEMIN, Christine BOUQUIN, Marie-Paule BRAND, Raphaël KRUCIEN, Christian MOREL, Amandine RAPENNE.

Envoyé en préfecture le 18/06/2026
Reçu en préfecture le 18/06/2026
Publié le
ID : 025-200096295-20260609-2026_18-BF

Etaient absents :
Alexandre PANTEL, Marie-Pierre VOISARD-MOUREAUX, Christophe JANIN, Philippe CHOULET, Bernadette GOGUEL, Isabelle MORIN, Emilie OUDOT, Raphaël PEQUIGNOT, Guy ARGUEDAS, Jean-Luc VUILLEMIN, Anthony MONTJOURNAL, Frédéric NOVAK GONTERO, Gaëtan HUMBERT, Jean-Michel FEUVRIER, Julien MARTIN, Georges VALLAT, Nicolas JUBIN, Pascal CLEMENCE, Lucie SAINT-VOIRIN, Martial BOURNEL-BOSSON, Sophie DOLCI, Laure HUMBERT, Patrice VOLPI, Jérôme BOILLON, Fanny DUBOIS, Patrick BOITEUX, Elise LE CERF, Marie RUFENACHT, Pierre-François BERNARD, Grégory MAUGAIN, Bénédicte HERARD.

Ont donné pouvoir :
Jean-Claude JOLY a donné pouvoir à Anthony CUENOT,
Pascale CHOPARD a donné pouvoir à Christel PILLOT,
Pascal FORET a donné pouvoir à Hervé BAINIER,
Christophe ANDRE a donné pouvoir à Cédric BÔLE,
Hervé REMONNAY a donné pouvoir à Laurent FAIVRE,
Romain VERMOT a donné pouvoir à Dimitri COULOUVRAT,
Christelle VUILLEMIN a donné pouvoir à Arnaud REYMOND,
Christine BOUQUIN a donné pouvoir à Denis LEROUX,
Marie-Paule BRAND a donné pouvoir à Charles SCHELLE,
Christian MOREL a donné pouvoir à Franck VILLEMAIN,
Amandine RAPENNE a donné pouvoir à Valérie PAGNOT.

Secrétaire de séance : Roland MARTIN

Objet : 2026-18 : Approbation du compte administratif 2025

L'article L. 2121-14 du CGCT dispose que « Dans les séances où le compte administratif est débattu, le 1er vice-président est élu président.
Le Président se retire de la séance lors des débats et de la mise au vote du compte administratif de l'exercice 2025.

Vu le compte de gestion de l'exercice 2025 dressé par le comptable public,
Vu le compte administratif 2025 établit par l'ordonnateur et la concordance des écritures entre le compte administratif et le compte de gestion établit par le comptable public,

Envoyé en préfecture le 18/06/2026
Reçu en préfecture le 18/06/2026
Publié le
ID : 025-200096295-20260609-2026_18-BF

Le compte administratif se présente ainsi :

Section d'investissement :

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats		Titres
018	RSA	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)			34 776,19
16	Emprunts et dettes assimilées (2)			0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	24 477,52		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	4 062,00		0,00
Total des réalisations d'équipement		**28 539,52**		**34 776,19**
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00		6 417,39
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 500,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00		0,00
Total des réalisations financières		**2 500,00**		**6 417,39**
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00		0,00
Total des réalisations réelles en investissement		I **31 039,52**	II	**41 193,58**
040	*Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)*	*2 500,00*		*96 551,08*
041	*Opérations patrimoniales (8)*	*0,00*		*0,00*
Total des réalisations d'ordre en investissement		*III* ***2 500,00***	*IV*	***96 551,08***

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I + III	**33 539,52**	II + IV	**137 744,66**

Le solde de la section d'investissement en recettes et dépenses s'élève à 137 744.66 € - 33 539.52 € soit solde bénéficiaire de + 104 205.14 € pour l'exercice 2025.

Envoyé en préfecture le 18/06/2026
Reçu en préfecture le 18/06/2026
Publié le
ID : 025-200096295-20260609-2026_18-BF

Section de fonctionnement :

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général (1)	401 909,65	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	3 254,10
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	843 955,57	73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00
		731 Fiscalité locale	0,00
		74 Dotations et participations (1)	1 867 566,16
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	582 553,70	75 Autres produits de gestion courante (1)	1 452,28
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		
014 Atténuations de produits	0,00	013 Atténuations de charges (1)	12 022,94
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
Total dépenses de gestion des services	1 828 418,92	Total recettes de gestion des services	1 884 295,48
66 Charges financières	3,19	76 Produits financiers	0,00
67 Charges spécifiques (1)	0,00	77 Produits spécifiques (1)	0,00
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	0,00	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	I **1 828 422,11**	**TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES**	II **1 884 295,48**

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	*96 551,08*	*042 Opérations ordre transf. entre sections (3)*	*2 500,00*
043 Opérations ordre intérieur de la section	*0,00*	*043 Opérations ordre intérieur de la section*	*0,00*
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	*III* ***96 551,08***	***TOTAL RECETTES D'ORDRE***	*IV* ***2 500,00***

TOTAL DES DEPENSES DE l'EXERCICE	I + III	**1 924 973,19**	**TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE**	II + IV	**1 886 795,48**

Le solde de la section de fonctionnement en recettes et dépenses s'élève à 1 886 795.48 € - 1 924 973.19 € soit un solde déficitaire pour 2025 de – 38 177.71 €.

Le solde du compte administratif 2025, se présente ainsi compte tenu du report des résultats antérieurs et du résultat de l'année 2025.

Envoyé en préfecture le 18/06/2026
Reçu en préfecture le 18/06/2026
Publié le
ID : 025-200096295-20260609-2026_18-BF

II – PRESENTATION GENERALE VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET			II A
		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 1 883 873,19	B 1 858 795,43
	Section d'investissement	C 33 838,52	D 137 744,68
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	E 0,00 (si déficit)	F 309 830,75 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	G 0,00 (si déficit)	H 36 021,89 (si excédent)
	TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)	I = A + C + E + G 1 933 812,71	J = B + D + F + H 2 367 691,42
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (*)	Section de fonctionnement	K 0,00	L 0,00
	Section d'investissement	M 0,00	N 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	O = K + M 0,00	P = L + N 0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	Q = A + C + E + K 1 934 873,19	R = B + D + F + L 2 203 326,26
	Section d'investissement	S = G + I + M 33 838,52	T = H + J + N 164 066,16
	TOTAL CUMULE	U = A + C + E + G + I + M + O = Q + S 1 968 711,71	V = B + D + F + H + J + L + P = R + T 2 367 691,42

Compte tenu du report des résultats antérieurs, et du résultat 2025, le solde de la section de fonctionnement de l'exercice 2025 s'élève à 468 352.07 €.
Compte tenu du report des résultats antérieurs, et du résultat 2025, le solde de la section d'Investissement s'élève à 131 126.64 €.

Le comité syndical, après en avoir délibéré : approuve à l'unanimité

Nombre de voix : 263	**Exprimés (en voix) : 263**
- pour :	**- abstention : 0**
- contre : 0	**- ne prend pas part au vote :**

Pour extrait certifié conforme,
Le Premier Vice-Président,
Cédric BOLE,